

# EN ACTION

VOL 20 — NO 4 — DÉC. 2007

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

Conseil fédéral  
des 4, 5 et 6 décembre 2007



**La FIQ, riche de son passé, forte de son avenir!**

Lina Bonamie  
Présidente

## LA FIQ, RICHE DE SON PASSÉ, FORTE DE SON AVENIR!



### Actions prioritaires

P.3

2008 :  
une année de consolidation  
pour agir et transformer

### Assurance collective

P.4

Renouvellement des régimes  
d'assurance collective

### Négociation

P.6

Des informations sur la  
négociation nationale et locale

### Prévisions budgétaires

P.7

Des prévisions budgétaires  
à la mesure des actions

Avant de procéder à l'ouverture du conseil fédéral, Lina Bonamie, présidente de la FIQ, a pris quelques instants pour remettre un cadeau-souvenir aux déléguées pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération.

La présidente a débuté son allocution en traitant de différents dossiers politiques sur lesquels la Fédération s'est concentrée depuis le conseil fédéral de novembre dernier.

Entre autres, elle a fait un retour sur la décision favorable aux organisations syndicales rendue par la Cour supérieure du Québec en ce qui a trait au projet de loi 30. Cette législation forçait la fusion des accréditations syndicales dans le

réseau de la santé et des services sociaux et modifiait le régime de négociation en décentralisant 26 matières. Madame Bonamie a expliqué aux déléguées que la juge Roy a donné raison aux organisations syndicales plaignantes en regard de deux arguments : la libre association et la négociation. Ce jugement reconnaît que cette loi, adoptée à toute vapeur, bafoue les droits syndicaux. Jusqu'à présent, le ministre Couillard est demeuré silencieux, mais il dispose de 30 jours pour en appeler de cette décision. S'il s'abstient, il aura alors 18 mois pour prendre les mesures nécessaires afin de se conformer. Pour sa part, la Fédération prendra maintenant le temps de bien analyser le jugement ainsi que l'ensemble de ses retombées.

De plus, elle a abordé le sujet de la *Table nationale du projet de main-d'œuvre pour le réseau de la santé et des services sociaux* mise en place par le ministre Couillard. Elle a rappelé que « les deux priorités de monsieur Couillard sont les heures supplémentaires et le recours aux agences privées », ajoutant que « le comité restreint sur lequel devait siéger la FIQ s'est finalement avéré être une grande table avec de nombreux intervenants ». Différentes organisations syndicales, des ordres professionnels, le ministère et l'Association québécoise d'établissements de santé et de

services sociaux y sont représentés. Francine Girard, doyenne de la Faculté des sciences infirmières à l'Université de Montréal, assure la présidence de la Table. Cette façon de faire rend la Fédération très sceptique quant aux résultats qui peuvent être espérés de cette action. « La FIQ ne met donc pas tous ses œufs dans le même panier ».

Ensuite, madame Bonamie a fait un bref retour sur le mémoire déposé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec il y a quelques semaines. « D'autres rencontres avec l'OIIQ sont prévues dans les semaines à venir afin de poursuivre les discussions et, ainsi, apporter les aménagements nécessaires répondant aux intérêts des membres ».

Puis, la présidente a renseigné la délégation sur les démarches entreprises par la FIQ en regard du nouveau nom choisi par l'Union québécoise des infirmières et infirmiers (UQII). En effet, l'organisation a décidé d'adopter l'appellation de Fédération de la santé du Québec (FSQ). Après avoir demandé à la FSQ, par écrit, de modifier son nom et n'ayant pas obtenu de réponse, la FIQ lui a envoyé une mise en demeure. « Le but poursuivi par la Fédération est d'éviter toute confusion », a ajouté madame Bonamie.

### POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)

FIQ – Québec | 1260, boul. Lebourgneuf  
Bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2



Violence envers les femmes et antiféminisme, toujours d'actualité

# COMMÉMORATION DU DRAME DE POLYTECHNIQUE

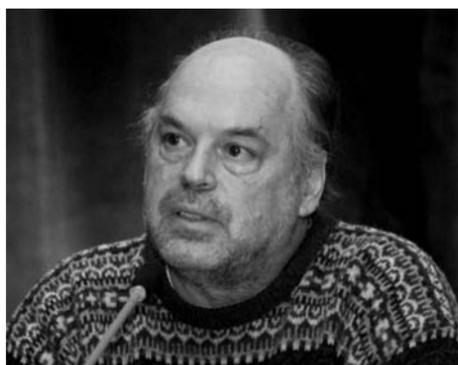
Afin de commémorer les tristes événements du 6 décembre 1989, les membres du comité Condition féminine ont tenu à rappeler certains faits à la délégation : « *Le 6 décembre 1989, 17 h 25, un homme assassine 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal. Par ce geste, il crie sa haine et son opposition à la montée du féminisme* ».



Malgré cet événement tragique, ces morts n'ont pas été vaines : une solidarité s'est créée entre les femmes d'ici et d'ailleurs, un registre des armes à feu a été mis sur pied et les femmes dénoncent davantage la violence. Toutefois, beaucoup de travail reste encore à faire : il faut lutter pour maintenir le registre des armes à feu, il faut poursuivre l'aide et le soutien aux maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence, notamment dans les territoires autochtones, et il faut continuer à sensibiliser la population à la violence faite aux femmes.

## IN NOMINE PATRIS

Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Condition féminine, a présenté à la délégation le film de Myriam Tonelotto et son conjoint, Marc Hansmann, *In Nomine Patris*. Par une série d'extraits d'entrevues réalisées avec des hommes, ce court vidéo dénonce la montée de l'antiféminisme et du masculinisme.



Après la projection du film où il fait d'ailleurs plusieurs interventions, Martin Dufresne du Collectif masculin contre le sexisme est venu s'adresser aux déléguées du Conseil fédéral. Après cette présentation, elles ont été nombreuses à se présenter au micro afin d'émettre des commentaires et raconter des faits vécus dans leur milieu.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Julie Lejeune, conseillère syndicale au secteur Condition féminine, a fourni à la délégation des informations relatives à la Journée internationale de la femme 2008. Ainsi, le Collectif 8 mars a retenu le thème suivant : « *L'autonomie économique des femmes, une force collective* ».

(suite)

## LA FIQ, RICHE DE SON PASSÉ, FORTE DE SON AVENIR!

Afin de sensibiliser la population aux effets pervers de la privatisation de la santé, une initiative citoyenne est en cours. Madame Bonamie a invité les déléguées à visiter le site <www.santesansprofit.org> et à y signer la pétition. Dans la même veine, la présidente les a aussi informées de la présence, sur le site Internet *You Tube*, du vidéo « *Peux-tu me vendre un service* » du groupe « *Les Alarmistes* ». En moins de dix

minutes, ce film résume efficacement les attaques effectuées contre les services publics et les impacts négatifs de la privatisation sur ceux-ci.

Enfin, madame Bonamie a énoncé les principaux points à l'ordre du jour de ce conseil fédéral. Notamment, les actions prioritaires, les derniers détails concernant la négociation locale et nationale et le renouvellement des régimes d'assurance collective

ont été présentés aux déléguées. Elles ont aussi été informées du plan d'action du Secrétariat intersyndical des services publics et ont pris connaissance du rapport de l'Internationale des Services Publics s'étant tenue à Vienne, en septembre dernier. Le 6 décembre, quelques instants ont été consacrés à la commémoration des événements survenus à l'École polytechnique de Montréal en 1989. ■



# 2008 : UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR AGIR ET TRANSFORMER

Suzanne Lavoie du Comité exécutif de la FIQ, accompagnée de Sylvie Savard, 4<sup>e</sup> vice-présidente, a présenté à la délégation les actions prioritaires pour l'année 2008. Après avoir fait état des éléments de la conjoncture interne et externe, madame Lavoie a exposé aux déléguées les objectifs et les actions des secteurs et services que la Fédération entend mener pour concrétiser les priorités en 2008, soit la consolidation de la vie syndicale et la mobilisation des membres. Les déléguées ont adopté à forte majorité les actions prioritaires.



## DES PROFESSIONNELLES EN SOINS AU CŒUR DE MULTIPLES CHANGEMENTS

Le réseau de la santé vit actuellement des bouleversements d'une envergure inégalée; il ne s'agit pas d'une simple réforme de structures, mais bien de la mise en place d'un réseau ouvrant ses portes aux entreprises privées. Cette réforme apporte de nouvelles réalités : établissements de très grande taille (CSSS), nouveaux gestionnaires, changements des cultures organisationnelles et syndicales, transformations de la pratique professionnelle nées de l'adoption du projet de loi 90, nouveaux défis professionnels et modification des exigences de base pour travailler dans certains centres d'activités. Ces changements sont parfois déstabilisants et accentuent les difficultés à retenir et à attirer

les professionnelles en soins dans le réseau de la santé, ne faisant qu'exacerber une pénurie persistante.

L'organisation du travail ainsi que la lutte à la précarité des postes et à la privatisation demeurent, pour la Fédération, une clé importante pour endiguer la pénurie et rendre la profession attrayante. Quant aux transformations de la pratique professionnelle, les déléguées ont mandaté la FIQ pour tracer un portrait des rôles, fonctions et responsabilités qu'exercent les professionnelles en soins depuis l'entrée en vigueur de la Loi 90, pour dégager une position syndicale sur cette question et pour élaborer un plan d'action.

## UN SYNDICALISME ACTIF, DES ÉQUIPES LOCALES À CONSOLIDER

Pour la majorité des syndicats de la FIQ, les négociations locales seront terminées dans les prochains mois. Si l'heure du bilan n'est pas encore venue, il est tout de même constaté que les employeurs n'ont pas réussi à faire table rase des acquis et que la plupart se sont finalement mis à la table pour conclure des ententes avec les syndicats.

Les équipes locales vivent des difficultés d'organisation devant tous les changements subis. Avec la création des CSSS, les membres sont dispersées sur plusieurs sites et les libérations syndicales sont difficiles à obtenir en raison de la pénurie. Pourtant, la conjoncture actuelle commande une augmentation du rapport de force.

Dans l'année qui vient, une âpre lutte s'annonce déjà pour contrer les assauts du secteur privé envers les services publics et, plus particulièrement, envers les services de santé. La Fédération entend participer activement à la lutte à la privatisation et faire entendre sa voix sur la place publique. De plus, la FIQ poursuivra le travail amorcé au sein du Secrétariat intersyndical des services publics, une alliance plus que nécessaire dans le contexte actuel.

Également, la Fédération redoublera d'ardeur pour faire connaître et défendre les solutions qu'elle met de l'avant pour rendre les professions en santé plus attrayantes.

## LES MOTS CLÉS POUR 2008

Afin de pouvoir relever adéquatement les défis qui attendent la Fédération, ses syndicats affiliés et ses membres, des efforts seront fournis pour consolider et mobiliser les équipes locales qui sont, à plusieurs égards, les meilleures porte-parole de l'organisation. Les mots clés pour l'année à venir seront donc : vision, formation, information, mobilisation et services de qualité aux membres.

Une trentaine d'actions ont été adoptées pour répondre aux objectifs que la Fédération s'est fixée. Ces objectifs sont les suivants :

- Donner aux militantes et aux membres une vision juste des enjeux politiques et syndicaux.
- Former les équipes locales en regard des enjeux politiques et syndicaux.
- Soutenir les militantes locales en lien avec les interventions en organisation du travail.
- Contrer le discours néolibéral.
- Encourager et soutenir la mobilisation aux activités syndicales ainsi qu'à des actions sociales.
- Adapter les services aux membres pour mieux répondre aux nouvelles réalités locales.
- Améliorer les conditions de travail et de vie des membres.



# RENOUVELLEMENT DES RÉGIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE

La responsable politique du secteur Sécurité sociale, Monique Leroux, ainsi que Francine Tisseur, conseillère syndicale à ce secteur, ont présenté aux déléguées les conditions de renouvellement des régimes d'assurance collective pour 2008. Il s'agit du premier renouvellement reflétant l'expérience réelle générée par l'ensemble des membres de la FIQ, toutes catégories d'emplois confondues.

La Fédération a procédé à l'analyse de facteurs conjoncturels importants, hors de son contrôle, mais jouant un rôle déterminant dans l'établissement des primes. Cette analyse touchait aussi les négociations de renouvellement basées principalement sur les facteurs de tendance (utilisation et inflation) utilisés par l'assureur dans l'établissement de ses demandes d'ajustement. À la suite de la lecture de ce compte rendu, les déléguées ont évalué que, dans l'ensemble, il s'agit d'un bon renouvellement.



## LA POLITIQUE DU MÉDICAMENT

Le premier facteur analysé a été la Politique du médicament, présentée en début d'année par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard. Cette Politique a permis, entre autres, le dégel du prix des médicaments. En effet, les compagnies pharmaceutiques n'ont pas tardé à augmenter leurs prix, des hausses allant bien au-delà des limites annoncées par le ministre. Certains produits couramment prescrits ont subi des augmentations variant entre 40 % et 79 %.

Les effets de cette Politique commencent déjà à se faire sentir dans l'expérience du régime d'assurance médicaments de la Fédération; le présent renouvellement est marqué par une augmentation substantielle de la prime de ce régime. En effet, le contrat de la FIQ n'échappe pas à la pression créée par divers facteurs convergeant vers un accroissement de la consommation et une augmentation des prix.

De plus, à l'exception des médicaments requis pour le traitement du cancer, la Politique du médicament permettrait aux centres hospitaliers de facturer aux personnes hospitalisées le coût des médicaments administrés, les régimes privés devant donc assumer ces nouveaux coûts.

## L'ARRIVÉE DE 13 000 NOUVELLES ADHÉRENTES

Un autre facteur analysé a été l'impact de l'arrivée de 13 000 adhérentes. Ce transfert massif aurait pu avoir un impact majeur sur la consommation, l'utilisation ou le vieillissement du groupe. Bien que l'utilisation des garanties soit en hausse, les analyses de la Fédération démontrent que ce seul facteur n'a pas eu d'impact significatif sur l'expérience des régimes de la FIQ, ce qui est une excellente nouvelle.

## UNE MODIFICATION AU CONTRAT

Pour donner suite à la volonté des membres ayant répondu au sondage effectué au printemps dernier, une seule modification a été apportée au régime de base maladie Complémentaire III. Ainsi, à compter de janvier 2008, les critères de remboursement des honoraires des professionnels de la santé, à l'exception du psychologue, seront modifiés. Les frais admissibles par traitement passeront de 20 \$ à 35 \$, mais le remboursement maximal global annuel sera maintenu à 500 \$.

Les déléguées ont adopté l'ensemble des conditions du renouvellement du contrat d'assurance collective de la Fédération, celles-ci entraînant une hausse pondérée de 8,7 % incluant la modification demandée.

TABLEAU : TAUX RÉVISÉS<sup>1</sup>

PROTECTION	Taux actuels	Entente négociée	Taux au 01/01/2008
<b>Régime Base médicaments<sup>2</sup></b>			
Individuelle	23,73 \$	14 %	27,05 \$
Monoparentale	30,61 \$		34,90 \$
Familiale	55,77 \$		63,58 \$
<b>Base maladie Complémentaire III</b>			
Individuelle	4,59 \$	Entente négociée	5,55 \$
Monoparentale	4,59 \$	-0,9 %	5,55 \$
Familiale	9,18 \$	Modification demandée	11,06 \$
<b>Régime Complémentaire I (soins dentaires)</b>			
Individuelle	10,52 \$	6,9 %	11,25 \$
Monoparentale	19,99 \$		21,37 \$
Familiale	29,46 \$		31,49 \$
<b>Régime Complémentaire II</b>			
Vie et MMA <sup>3</sup> de base de l'adhérente	0,35 \$/5 000 \$	0 %	0,35 \$/5 000 \$
Vie et MMA additionnelle	0,087 \$/1 000 \$	2,3 %	0,089 \$/1 000 \$
Vie des enfants à charge	0,08 \$	0 %	0,08 \$
Invalidité de longue durée	1,188 % du salaire brut	0 %	1,188 % du salaire brut

En ce qui a trait au contrat d'assurance 2009, la délégation a mandaté la FIQ pour procéder à un appel d'offres auprès de différentes compagnies d'assurance. ■

<sup>1</sup> Taux par 14 jours excluant la taxe provinciale de 9 %.

<sup>2</sup> Taux incluant la contribution de l'employeur de 1,38 \$ pour une protection individuelle et de 3,45 \$ pour une protection monoparentale ou familiale. Pour une salariée travaillant à temps partiel moins de 70 % de l'équivalent d'un temps complet, la contribution de l'employeur est réduite de 50 %.

<sup>3</sup> MMA : Mort et mutilation accidentelle.



# À LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

Dans les derniers mois, les porte-parole des organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) ont convenu de prendre l'habitude d'inviter un-e représentant-e d'une autre organisation membre du Secrétariat à participer à leurs instances. Ainsi, au conseil fédéral de décembre, Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), est venu s'adresser aux déléguées de la Fédération.



Monsieur Parent a profité de l'occasion pour rappeler les raisons du regroupement de la FIQ, de la CSQ, du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) au sein du SISP. « Ce rapprochement est dû à l'environnement actuel et à la montée du néolibéralisme », a-t-il expliqué.

Le président de la CSQ déplore les attaques répétées du gouvernement du Québec à l'encontre des services publics : « Une des meilleures façons d'anéantir les services publics, c'est de s'attaquer à celles et ceux qui travaillent », a-t-il franchement affirmé, rappelant que « du fait des conditions de travail déplorables, il est de plus en plus difficile de trouver des gens intéressés à travailler au service de la population ».

« Notre union renforce ce que nous sommes », a poursuivi monsieur Parent. Les cinq organisations membres du SISP regardent dans la même direction, celle menant à une société plus juste et plus équitable.

En réponse aux quelques interventions des déléguées quant au type de syndicalisme pratiqué par la CSQ et à leur inquiétude face au maraudage à venir, monsieur Parent a affirmé que les leaders syndicaux du SISP se respectent. Avant de remercier monsieur Parent, la présidente de la FIQ a indiqué que le SISP a rapidement pris une place importante sur l'échiquier politique et syndical québécois.



## PLAN D'ACTION DU SISP

Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Santé, Guy Drouin, conseiller syndical au service Organisation syndicale et Sandra Gagné, conseillère syndicale au service Communication-Information, ont présenté à la délégation du conseil fédéral le plan d'action du SISP. Ce plan d'action comporte deux axes principaux; l'un interne dont l'objectif est d'expliquer efficacement aux membres des organisations formant le SISP les enjeux liés à la privatisation des services publics, l'autre externe, davantage tourné vers la population.

## INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS

Quatre membres du Comité exécutif de la Fédération, Daniel Gilbert, Lise Martel, Michèle Boisclair et Lina Bonamie, ont fait rapport à la délégation de leur participation, en septembre dernier, au congrès de l'Internationale des Services Publics, à Vienne. En plus d'assister à différents ateliers proposés par des organisations internationales, la FIQ, en tant que membre du SISP, a eu l'occasion d'y animer un atelier. Ce dernier a porté sur la tournée de mobilisation et de consultation de ses membres, sur l'avenir des services publics au Québec, que le SISP a effectuée dans un contexte préélectoral.

## ARGUMENTAIRE CHSLD

Le gouvernement actuel propose la désinstitutionnalisation pour les personnes en perte d'autonomie. Pour ce faire, il ferme des lits et même des établissements. À St-Hyacinthe, dans la Vallée de La Matapédia et à Montréal, les agences ont déjà entrepris ces fermetures. Afin d'outiller les équipes locales et organiser une résistance à ces coupures de services, la FIQ a élaboré la brochure

« Argumentaire - CHSLD ». Cette dernière présente donc, sous forme de questions réponses, les principaux enjeux découlant des choix du gouvernement Charest et suggère quelques actions concrètes dont plusieurs ont été mises de l'avant par l'AIM-FIQ pour contrer la fermeture du CHSLD Jacques Viger. À ce jour, trois centres livrent ou ont livré bataille pour demeurer ouverts. Le Centre Andrée-Perrault, rattaché au CSSS Richelieu-Yamaska, a pu garder ses portes ouvertes. De son côté, le CHSLD Jacques-Viger poursuit sa lutte et compte bien déjouer les plans du gouvernement. Malheureusement, malgré les démarches effectuées par de nombreuses instances, le Pavillon Blouin du Centre hospitalier d'Amqui a dû fermer.

Ce document peut être consulté sur le site de la Fédération <[www.fiqsante.qc.ca](http://www.fiqsante.qc.ca)>.

## LA PLACE DE LA RELIGION DANS L'ESPACE PUBLIC

Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Santé et Florence Thomas, conseillère syndicale à ce secteur, ont présenté les résultats préliminaires du questionnaire sur la place de la religion dans l'espace public que la Fédération a élaboré en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Distribué à 2 000 professionnelles en soins, ce questionnaire a obtenu un taux de réponse de 25 %, démontrant ainsi l'intérêt marqué de ses membres pour la question.

S'appuyant sur ces résultats, la position de la FIQ fait l'objet du mémoire « Accommodements raisonnables : la nécessité d'aller au-delà des perceptions », présenté à la Commission Bouchard-Taylor. ■

# DES INFORMATIONS SUR LA NÉGOCIATION NATIONALE ET LOCALE

La responsable politique du secteur Négociation, Sylvie Savard, accompagnée de Gino Pouliot, coordonnateur aux dossiers, de Francine Roberge, conseillère syndicale au secteur et de Guy St-Hilaire, conseiller syndical à la négociation locale, a fait un bref compte rendu des derniers développements concernant la négociation.

## LES PERFUSIONNISTES

Puisqu'il s'agit d'un emploi mixte, c'est-à-dire occupé tant par des femmes que par des hommes, le titre d'emploi de perfusionniste n'a pas été évalué dans le cadre des travaux de l'équité salariale. Pour déterminer le rangement adéquat ou applicable à ce titre d'emploi et en vertu de l'Annexe 1 du décret tenant lieu de convention collective, la FIQ procédera à une évaluation.

En janvier prochain, un comité paritaire formé de représentantes de la FIQ, la CSN, la FTQ, la CSQ, l'APTS, du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du Conseil du trésor entamera des travaux visant à déterminer le rangement applicable à ce titre d'emploi.

La tournée effectuée dans les établissements au cours de la

dernière année a permis à la Fédération de mieux saisir les rôles, fonctions et responsabilités des perfusionnistes, permettant ainsi de dresser un portrait de la situation vécue par ces membres.

## L'ANCIENNETÉ

Pour la Fédération, il est important que l'application de la notion d'ancienneté soit la plus homogène possible afin que l'ancienneté de toutes soit reconnue et qu'elle tienne compte de leur provenance syndicale ou professionnelle. La notion d'ancienneté liée à la dernière date d'entrée en service, telle que définie dans le décret tenant lieu de convention collective, pose de multiples problèmes d'application.

En ce sens, la délégation a mandaté le secteur Négociation pour amorcer des discussions

avec le CPNSSS afin que, lors de l'intégration dans l'unité d'accréditation FIQ, la dernière date d'embauche chez un employeur soit considérée pour le calcul de l'ancienneté.

## LA NÉGOCIATION LOCALE

Madame Savard a fait part aux déléguées d'un bilan quantitatif des négociations locales. En date du 5 décembre 2007, 105 ententes étaient conclues, 27 médiations avaient été demandées et 26 négociations étaient en cours.

La responsable politique a tenu à souligner que les employeurs n'ont pu utiliser la négociation locale pour faire table rase des acquis des membres de la Fédération. Plusieurs syndicats ont même fait des gains significatifs ou ont conclu des ententes à la grande satisfaction de leurs membres. ■



Si vous préférez consulter la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca). Un courriel vous avertira de la mise en ligne de chacune des publications.



## DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES À LA MESURE DES ACTIONS

La trésorière de la Fédération, Lise Martel, accompagnée de la directrice générale, Suzanne Charrette et de Johanne Chouinard, coordonnatrice, a présenté les prévisions budgétaires pour l'année 2008. Ces prévisions correspondent à l'ensemble des sommes disponibles pour atteindre les objectifs poursuivis par la Fédération et mener les actions qui en découlent.

L'an dernier, des sommes importantes ont été consacrées à la Réserve négociation afin de supporter les négociations locales ayant lieu dans tous les établissements représentés par la FIQ. Environ le tiers de ces négociations ne sont pas terminées; des sommes sont donc consenties afin de s'assurer d'un personnel suffisant pour mener à bien cette opération. De plus, des postes surnuméraires ont été ajoutés, principalement au secteur Relations de travail, mais également dans les secteurs Santé, Tâche et

Organisation du travail et Santé et Sécurité du travail afin de réaliser les actions prioritaires votées par la délégation. Des sommes ont également été attribuées au soutien de la mobilisation des militantes.

Les déléguées ont adopté les prévisions budgétaires 2008 et pris connaissance des états financiers, au 30 septembre 2007, déposés par la trésorière. La Fédération devrait maintenir son équilibre budgétaire en 2008. ■



## Le respect du champ professionnel

Daniel Gilbert, 2<sup>e</sup> vice-président, accompagné de Paul Chaput, coordonnateur, a profité du conseil fédéral pour réitérer l'importance de la responsabilité professionnelle pour l'ensemble des professionnelles en soins. Il a rappelé que celles-ci ne devraient jamais tolérer qu'une autre professionnelle s'immisce dans leur propre champ d'exercice.

Le vice-président tenait à répéter qu'en aucun temps et sous aucune considération, la professionnelle ne devrait accepter qu'une autre professionnelle se substitue à elle dans le cadre de ses responsabilités. Il recommande également de dénoncer toutes les situations où cela pourrait se produire afin qu'elle évite de se retrouver devant le Comité de discipline de son ordre professionnel. Il a également souligné l'importance de bien inscrire les notes au dossier d'un-e patient-e puisque ces notes sont habituellement déposées en preuve.

Cette mise en garde fait suite à une décision rendue récemment par le Comité de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec où des membres de la FIQ ont été très sévèrement jugées. Le Comité de discipline n'a pas pris en compte le contexte particulier et le rôle que d'autres professionnelles ont joué dans ce cas précis. En bref, le Comité a jugé que les membres en cause ont fait preuve d'inaction et de négligence et qu'elles auraient dû intervenir malgré le contexte de pratique et la culture de l'établissement qui laissait peu de place à ces professionnelles. Les membres ont d'ailleurs reçu des sanctions plus sévères que ce que la syndic de l'Ordre recommandait. La Fédération en appellera de cette décision.

## VINGT ANS D'HISTOIRE, ÇA SE FÊTE!

Le 2 décembre 2007, la FIQ fêtait ses vingt ans. La Fédération a donc profité du conseil fédéral pour souligner ce moment important avec la délégation. Afin de leur remémorer les moments forts de l'histoire de la FIQ, les déléguées ont participé à une soirée festive où une activité spéciale les attendait.

En effet, elles ont pu assister à une adaptation de l'émission télévisée *Tous pour Un*. Bien évidemment, l'instant d'une soirée, le jeu a été rebaptisé *Toutes pour Une*. Les trois participantes? Les deux anciennes présidentes, Diane Lavallée et Jennie Skene, ainsi que la présidente actuelle, Lina Bonamie. De plus, afin de rendre le concept le plus réel possible, l'animateur de l'émission Francis Reddy était présent pour poser les questions aux trois concurrentes qui ont répondu avec succès à un nombre impressionnant de celles-ci. Par exemple, elles ont su répondre à la question suivante : À quelle date la grève des infirmières débute-t-elle en 1989? La réponse : le 5 septembre. ■

